



# Choisir une mutuelle efficace et à petit prix

Fiche pratique publié le 01/10/2018, vu 1452 fois, Auteur : [Mathilde Lambert](#)

**Outre le fait qu'il est primordial de faire attention à sa santé, il est également indispensable de disposer d'une excellente couverture afin de bénéficier à moindres frais des soins adéquats lorsque surviennent certains problèmes de santé. Grâce aux informations qui suivent, vous n'aurez plus aucune difficulté à effectuer le choix d'une mutuelle à la fois efficace et pas chère.**

## Opter pour les garanties de santé les plus indispensables

Pour disposer d'une mutuelle efficace et non couteuse, il est primordial de repérer dans le contrat les garanties les plus couteuses. En fonction de votre état de santé et de vos antécédents, des garanties telles que les prothèses dentaires et les lunettes peuvent en effet être couteuses. Si elles ne vous concernent pas, alors optez simplement pour de bas taux de remboursement.

## Faire jouer la concurrence entre plusieurs organismes d'assurance

Pour avoir l'assurance d'effectuer le meilleur choix, vous pouvez aussi procéder à la comparaison des offres de plusieurs assureurs. Pour ce faire, vous pouvez par exemple guetter les diverses offres promotionnelles des organismes d'assurance ou utiliser les comparateurs en ligne afin de détecter plus aisément les offres les plus intéressantes. Avant de prendre une décision définitive, il faudra aussi prendre le temps de comparer les devis de tous les assureurs que vous avez choisis. Cette démarche sera à effectuer avec tous les acteurs du marché comme par exemple avec la [mutuelle pas chère Avenir Mutuelle](#).

## Vérifier si l'on peut bénéficier de certains avantages

Afin de permettre à tout le monde d'accéder à la santé, de nombreux dispositifs d'aide sont mis en place par l'État. En fonction de votre statut ou de votre situation financière, vous pouvez donc peut-être bénéficier de ces aides. Si vos ressources financières sont par exemple modestes, vous pouvez dans certains cas profiter de :

- la Couverture Médicale Universelle (CMU-C) ;
- l'Aide au paiement d'une complémentaire santé.
- Selon que vous soyez un travailleur non-salarié ou salarié, vous pouvez en outre bénéficier d'une mutuelle Madelin ou d'une mutuelle d'entreprise.